

# Le prix de l'eau et des déchets

**TAXES** La facture à payer pour l'élimination des déchets ainsi que l'approvisionnement et le traitement de l'eau passe du simple au quadruple selon la commune de domicile.

Christian Chevrolet

Si l'on se réfère à la facture d'eau, qu'il s'agisse de son approvisionnement ou de son évacuation, ainsi qu'à l'élimination des déchets, mieux vaut habiter Martigny que Le Locle! Une famille de quatre personnes (*lire encadré*) domiciliée dans la commune neuchâteloise verse 2171 fr. chaque année à cette fin, contre 497 fr. seulement dans la ville valaisanne. Ce sont les joies du fédéralisme, qui laissent une marge de manœuvre quasi-totale aux communes pour fixer – ou non – les systèmes tarifaires. La preuve: celles du canton de Genève refusent toujours la taxe au sac, malgré les injonctions de la Berne fédérale et un rappel de la Cour des comptes!

Depuis plusieurs années, Monsieur Prix essaie pourtant de rétablir un peu d'ordre, notamment en tenant à jour un comparateur des taxes pour les villes suisses de plus de 5000 habitants.

Les graphiques ci-contre démontrent les énormes disparités qui existent rien qu'en Suisse romande. Les «thermomètres» débutent au tarif minimal – à chercher le plus souvent en Suisse alémanique – et se terminent avec le coût maximal, que Val-de-Ruz atteint, par exemple, pour l'élimination des eaux usées.

La section entre les couleurs vert et orange correspond au prix médian: 50% des communes paient plus, 50% moins. Les nuances dans le vert, respectivement dans l'orange et le rouge, permettent de distinguer les 25<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> percentiles: 25% des communes paient moins ou plus que la limite.

→ **Élimination des déchets**  
On l'a dit: Genève n'applique tou-

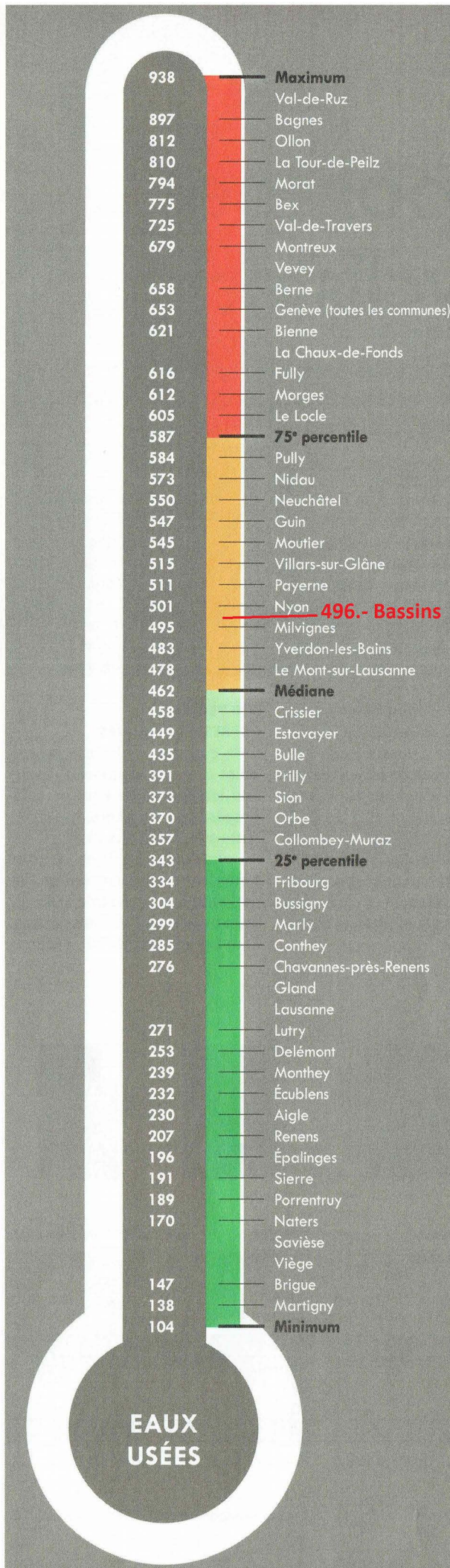
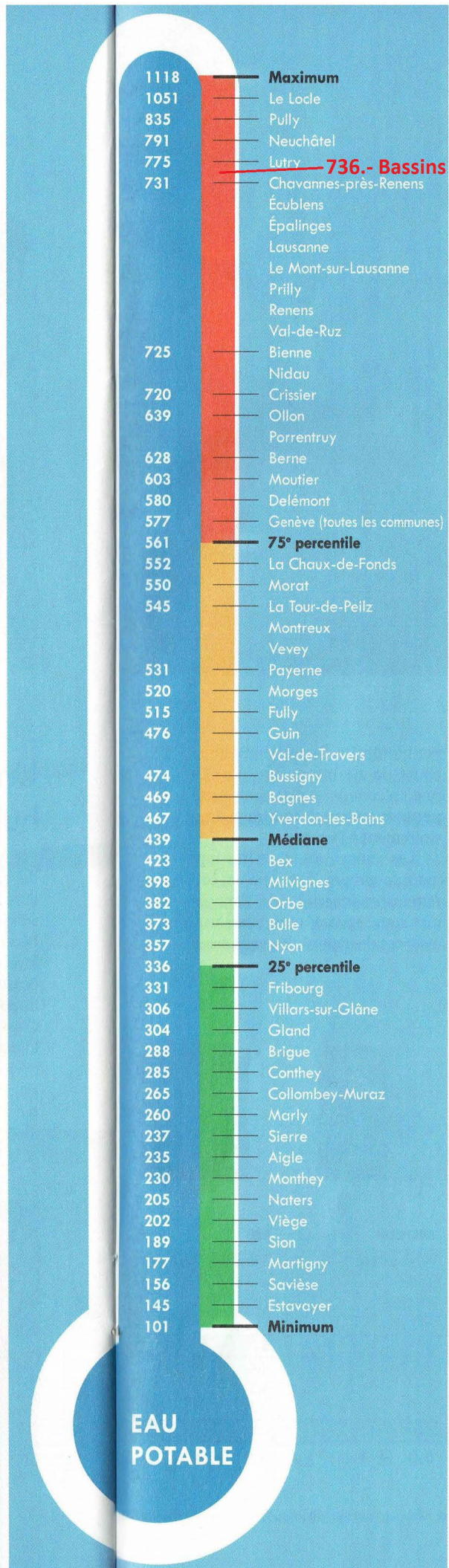
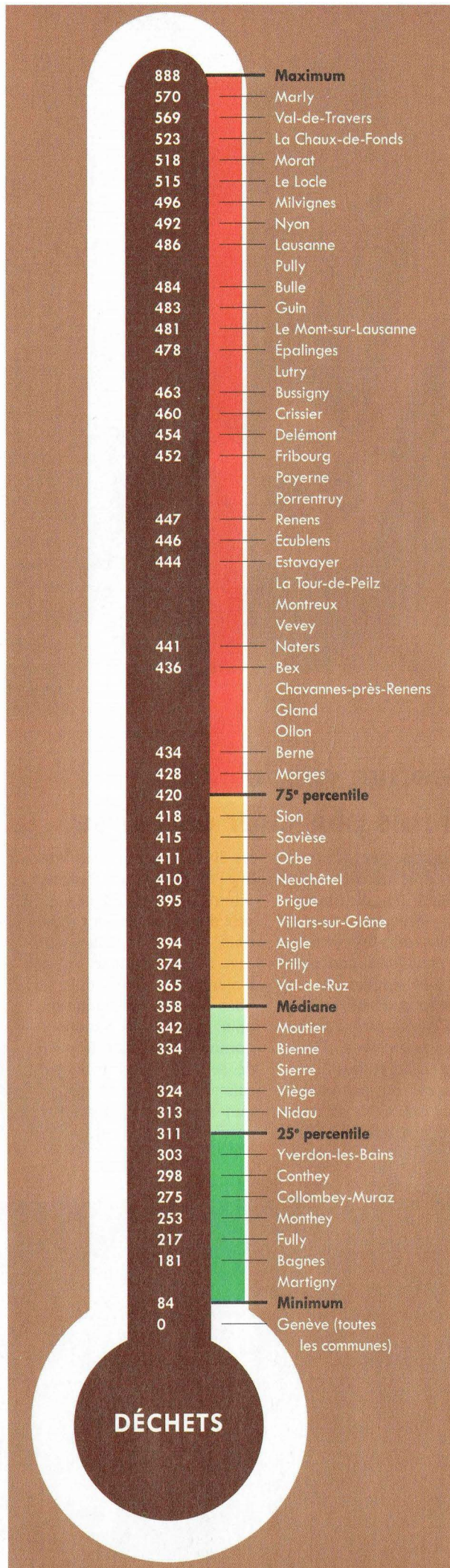
jours pas de taxe poubelle. Mais le canton a prévenu les ménages et les entreprises: si le taux de recyclage n'atteint pas les 50% d'ici à la fin de l'année, soit la moyenne suisse, elle pourrait finir par s'imposer. A cette exception près, ce sont les communes du Bas-Valais qui épargnent au mieux leurs habitants, tandis que Marly (FR) fait grimper le compteur jusqu'à 570 fr. pour un peu plus de trois sacs de 35 l par semaine, loin encore du maximum suisse (888 fr.).

→ **Approvisionnement en eau potable**  
Selon le scénario retenu (*lire encadré*), un ménage consomme 230 m<sup>3</sup> d'eau par an. Les écarts de prix sont considérables, puisque Estavayer ne facture que 145 fr. et une kyrielle de communes valaisannes entre 150 fr. et 300 fr., tandis que Le Locle fait monter la facture à 1051 fr., pas loin du plafond suisse (1118 fr.).

→ **Évacuation et traitement des eaux usées**  
Là encore, la plupart des communes valaisannes se montrent particulièrement avantageuses, avec des exceptions comme Fully, qui demande 616 fr., soit 4,5 fois plus que Martigny (138 fr.). Ou Bagnes (897 fr.) qui ne trouve que Val-de-Ruz (938 fr.) devant lui, alors qu'il faut payer 1051 fr. au Locle, mais aussi 835 fr. à Pully et 791 fr. à Neuchâtel.

Rois de la médiane, Val-de-Ruz pour l'élimination des déchets (365 fr.), Bex pour l'approvisionnement en eau (423 fr.) et Crissier pour l'évacuation et le traitement des eaux usées (458 fr.).

968.40 Bassins



## Repères

### A quoi correspondent ces chiffres

La Surveillance des prix s'achoppe aux mêmes difficultés que notre rédaction lorsqu'il s'agit de comparer des taxes fixées par les 2240 communes suisses, selon des systèmes tarifaires extrêmement variés. Le seul moyen pour retomber sur ses pieds, c'est de définir des scénarios et de s'y tenir stricto sensu.

Les chiffres que nous reproduisons dans cette double page concernent donc un ménage de quatre personnes vivant dans une maison individuelle d'une surface de 150 m<sup>2</sup>. Il se débarrasse de ses déchets dans 162 sacs poubelles de 35 litres et 12 sacs de 60 l, ce qui représente un poids de 904 kg par an. Et il consomme 230 m<sup>3</sup> d'eau par an, qu'il convient ensuite d'éliminer dans les règles de l'art. Monsieur Prix a toutefois étendu sa comparaison à deux autres types de ménage (célibataire et couple avec des appartements de surface réduite) dans toutes les villes suisses de plus de 5000 habitants, alors que nous n'en avons retenu qu'une cinquantaine\*.

→ Le prix à payer pour l'élimination des déchets concerne non seulement la taxe au sac, mais aussi celle qu'il faut souvent payer pour les tournées vertes, l'organisation des déchetteries, etc.

→ Les frais de l'élimination des eaux usées sont engendrés, d'une part, par leur collecte et leur transport dans les canalisations et, d'autre part, par leur épuration à la STEP.

→ Enfin les grandes variations du coût de l'eau potable s'expliquent le plus souvent par les différents traitements de l'eau qui reviennent très cher, en particulier lorsqu'elle provient d'un lac. Par ailleurs, précise Monsieur Prix, en cas de grands dénivelés, l'énergie de pompage pèse lourd dans les comptes.

Tous les chiffres s'entendent hors TVA.

**BONUS WEB** Comme les données ne sont accessibles qu'avec un moteur de recherche affichant les résultats commune par commune, nous les avons intégrées dans un grand tableau comportant les trois types de ménage dans toutes les communes romandes de plus de 5000 habitants. Sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)